

Suivi de l'étiage 2025 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°12

Météo du bassin

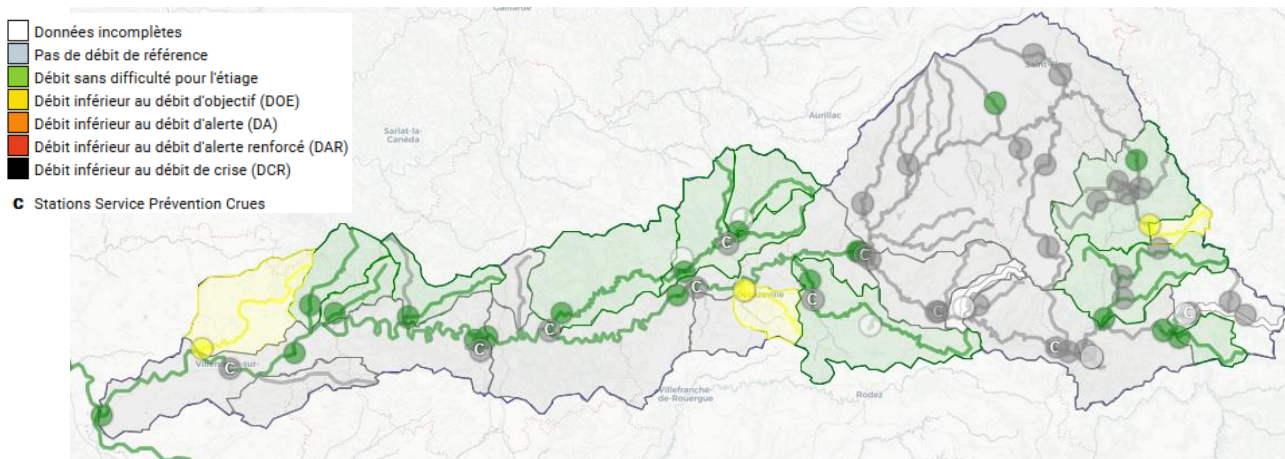
Au cours des sept derniers jours, de nouvelles précipitations ont été enregistrées sur l'ensemble du bassin du Lot. Un premier épisode pluvieux est survenu le jeudi 4 septembre, avec des cumuls moyens compris entre 10 et 20 mm sur l'ensemble du bassin versant, plus marqués sur sa partie amont. Il a été suivi d'un nouvel épisode, entre le dimanche 7 et le mardi 9 septembre, qui a apporté en moyenne de 10 à 30 mm, avec des cumuls plus importants sur la partie médiane du bassin (notamment sur le bassin du Célé). Dans le même temps, les températures ont légèrement baissé, passant de valeurs supérieures aux normales saisonnières en fin de semaine dernière à des niveaux proches des moyennes de septembre en fin de semaine.

Pour les prochains jours, les prévisions annoncent de faibles cumuls de précipitations, de l'ordre de 1 à 3 mm en moyenne le 13 septembre, accompagné de températures proches des normales de saison.

Hydrologie du bassin

Les précipitations enregistrées au cours des sept derniers jours ont contribué à prolonger les bénéfices hydrologiques liés aux fortes pluies de la fin du mois d'août. Par ailleurs, l'indicateur de sécheresse des sols, qui s'était rapproché de valeurs historiquement basses, a retrouvé des niveaux proches de la normale. Cette évolution devrait permettre de renforcer la durabilité des effets des précipitations récentes et à venir.

Toutefois, sur de nombreux affluents du Lot, les débits demeurent proches des débits d'objectifs d'étiage (DOE) et pourraient repasser en dessous dans les prochains jours en l'absence de nouvelles précipitations significatives. C'est déjà le cas sur le Riou Mort, la Lède ainsi que sur la Truyère amont (station de La Serverette), où le débit moyen journalier est repassé sous le DOE.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot au 11 septembre 2025

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Soutien d'étéage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étéage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	4/9	5/9	6/9	7/9	8/9	9/9	10/9	11/9	12/9
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	12	12	12	12	12	12	12	12	12
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	21,7	22,9	15,0	12,3	11,5	16,4	14,0	↘	→
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	28 327	28 327	28 417	28 739					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	10 563	10 563	10 563	10 563					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	20,0	16,4	13,6	15,9	20,6	15,9	12,6		
Entraygues [Roquepailhol]	18,8	17,3	13,0	17,6	20,4	14,9	12,7		
Faycelles	21,2	15,8	15,2	10,2	24,1	19,1	10,5		
Cahors [Lacombe]	24,0	20,8	20,9	17,4	38,4	42,3	25,2		
Coutet (EDF)	24,3	31,8	22,6	24,6	27,6	55,8	37,5		
Aiguillon-Ville****	22,2	25,0	19,9	21,4	21,2	46,3	32,1		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Les droits d'eau cumulés atteignaient le 8 septembre 28,74 hm³ pour un déstockage de 10,56 hm³. L'augmentation du QNR, sous l'effet des précipitations, a permis de suspendre les déstockages de droits entre le 28 août et le 7 septembre, alors qu'au plus fort de la canicule d'août, près de 500 000 m³ étaient déstockés quotidiennement. Dans le même temps, peu de droits ont été cumulés, le QNR étant passé au-dessus du seuil de 16 m³/s à partir duquel ces cumuls s'effectuent. Les 18,175 hm³ encore disponibles devraient néanmoins permettre d'achever la campagne de soutien d'étéage dans des conditions sereines, d'autant que de nouveaux droits peuvent encore être cumulés jusqu'à la fin du mois de septembre. Selon les prévisions établies par EDF, le QNR devrait atteindre 10 m³/s au cours de la semaine à venir, ce qui entraînera la reprise des déstockages ainsi que de nouveaux cumuls de droits.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étéage :

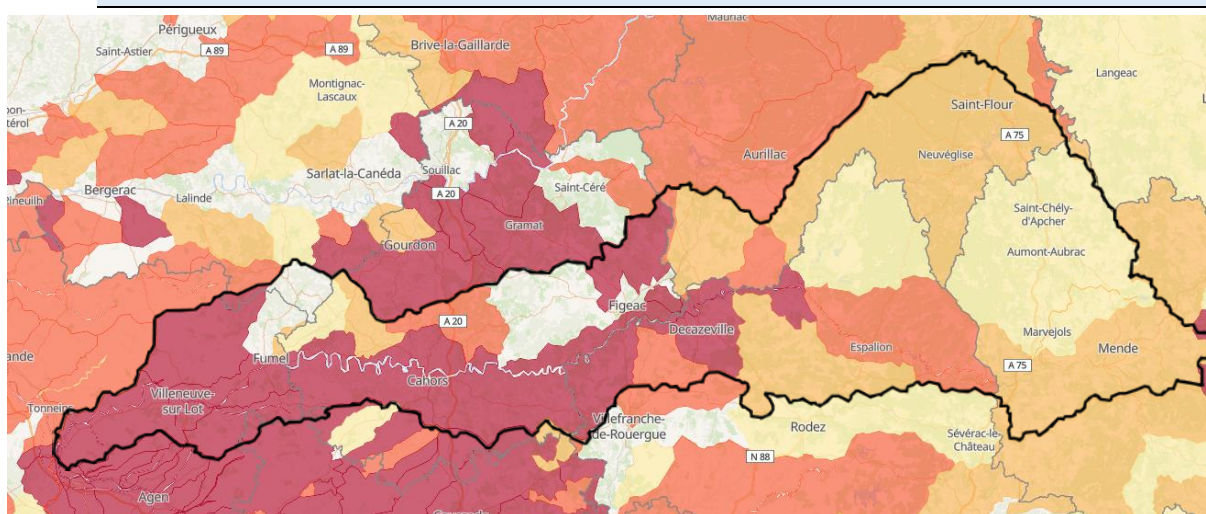
Les cotes des barrages de Castelnau et de Maury ont enregistré une baisse significative en raison de leur mobilisation dans le cadre du soutien d'étéage. Le niveau du barrage de Grandval a également diminué, sa cote touristique n'étant plus en vigueur. Une partie de ces volumes est toutefois retrouvée dans le barrage de Sarrans à l'aval, dont la cote a fortement augmenté et pour lequel la cote touristique reste applicable. À compter de la semaine prochaine, les travaux du barrage de Labarthe seront achevés pour l'année. Le soutien d'étéage pourra alors être assuré par les volumes disponibles dans les barrages de Sarrans et de Grandval.

Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	11 septembre 2025	725,25	-0,75	-1,13
Sarrans	630	11 septembre 2025	637,14	+7,14	+2,25
Maury	583,5	11 septembre 2025	585,83	+2,33	-1,31
Castelnau	410,5	11 septembre 2025	411,73	+1,23	-1,01

Source : EDF

Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 11 septembre 2025

Lien du site internet VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Vigilance : Affluents rive droite Truyère (12) ; Affluents rive gauche Truyère (12) ; Bassin de la Truyère (48) ; Bassin de la Colagne (48) ; La Thèze (46)

Alerte : Célé (hors veyre) (15) ; Truyère aval (15) ; Bassin du Bramont (48) ; Bassin du Lot (48) ; Ander – Margeride (15) ; Aubrac (15) ; Dourdou de Conques (12) ; bassin versant de la Thèze (47) ; Vert aval et Masse (46) ; La Colagne (48)

Alerte renforcée : Vers, Rauze et Sagne (46) ; Vert amont (46) ; Diège (12) ; Affluents du Lot (15) ; Affluents du Lot amont (12)

Crise : Affluents du Célé (46) ; Veyre (15) ; Bassin versant du Boudouysou-Tancanne (47) ; Affluents du Lot domaniaux amont (12) ; Les affluents du Lot (46) ; bassin versant du Lot aval (47) ; Bassin versant de la Lède (47) ; Lède réalimenté (47)

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les besoins en irrigation poursuivent leur diminution. Le message d'irrigation du département du Lot indique que « la fin de l'irrigation semble arrivée pour la majorité des cultures ». Si des besoins ponctuels peuvent subsister localement et pour certaines productions, le faible niveau d'évapotranspiration potentielle (ETP) ainsi que les précipitations récentes devraient permettre de les couvrir dans la majorité des cas.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot à la station d'Aiguillon [Ville] (47) du 5 au 11 septembre 2025

Les pluies ont permis une augmentation du débit du Lot du fait d'une plus forte participation des affluents. Dans ce contexte, les chutes rapides de débits sous les valeurs seuil ont été bien moins fréquentes sur l'axe Lot durant les 7 derniers jours. Seul un passage sous le DCR a été observé à la station d'Aiguillon [Ville] le 6 septembre.

Prochain bulletin : jeudi 18 septembre 2025

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2025 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mardi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>